



Paielement imposé par mon avocate

Par **Lischwar**, le **20/11/2013** à **15:57**

Bonjour,

Nous avons contacté une avocate pour nous défendre lors d'une procédure d'augmentation de loyer (forfait courrier + représentation au tribunal) cela a été fait sans excès.

Lors de la remise du jugement, l'avocate a décelé une erreur dans le montant du nouveau loyer avant de nous envoyer le jugement, il nous était donc impossible de la déceler avant elle.

Elle s'est proposée de faire un courrier à la présidente du tribunal sans nous prévenir qu'il y aurait un surcoût à la prestation.

Elle nous prévient une semaine après pour nous dire que la lettre ne partira que lorsque le paiement d'une heure d'honoraire et le timbre fiscal réglé, sans notre accord.

Dans ce cas, nous lui avons demandé si nous pouvions faire cette requête de nous même (modèle sur le net) mais elle considère que nous allons réutiliser son travail et décide de nous taxer. Quels recours avons nous contre elle ?

Merci d'avance.